

Relevé de décisions du CEVU

13 janvier 2012

Formation

- Appel à projets pédagogiques : arbitrage

Le CEVU du 6 janvier 2012 a examiné les projets des UFR HAA et LLCE. Les projets des UFR LPM, Psychologie, SES, de l'YPEAT, des IUT de Blagnac et Figeac, et des Services communs (DOSI, OVE, RI, SUAPS) ont été arbitrés le 13 janvier 2012.

Le tableau comporte le détail des demandes des composantes, le détail de l'arbitrage par projet, par département, par UFR, ainsi que les commentaires formulés par les conseillers.

Certains financements de fonctionnement ont fait l'objet d'une révision, sur la base d'une confrontation détaillée des projets pédagogiques soumis au CEVU et des projets financés dans les COM auprès du VP Délégué aux Moyens. L'harmonisation effectuée a permis d'éviter le double financement pour un même projet.

La séance du Conseil est close à 13h 10.